

**COURAGE SI VOUS PASSEZ ÉVENTUELLEMENT UN ORAL DIT DE « REPÊCHAGE » OU DE « RATTRAPAGE »  
(OFFICIELLEMENT : 2<sup>ÈME</sup> GROUPE D'ÉPREUVES) !**

Le candidat ayant obtenu entre 08 et 09,99 au 1<sup>er</sup> Groupe d'Épreuves est autorisé à subir le « 2<sup>ème</sup> Groupe d'Épreuves », pour lequel il doit choisir **deux** matières d'interrogation orale ; l'une des deux peut évidemment être la Philosophie. À chaque candidat de faire librement son choix, en fonction des notes obtenues au 1<sup>er</sup> Groupe et des coefficients, et en sachant qu'il lui est fortement déconseillé d'en garder de mauvaises. Par exemple, il est conseillé de repasser une matière où l'on a obtenu 05/20 pour espérer avoir à peu près 10/20, même si l'on est "faible" dans cette matière ; il suffit d'éviter de faire de grosses erreurs, et pour cela il suffit de travailler à peu près régulièrement **toutes** les matières tout au long de l'année... En revanche, il est prétentieux et stratégiquement suicidaire d'espérer obtenir 18/20 en repassant une matière où l'on a obtenu au 1<sup>er</sup> Groupe d'Épreuves une note à peu près moyenne, sous prétexte que l'on se sent "fort". L'esprit du "repêchage" ne consiste pas à distribuer des notes excellentes, mais repose sur l'idée qu'il y a peu de différence entre deux élèves moyens, dont l'un obtient 10,1 ou même jusqu'à 10,5, et a tout de suite son Bac, et l'autre obtient 09,5 ou jusqu'à 09,9. Certes, les coefficients jouent, mais ils ne font pas tout... La nouvelle note se substitue à l'ancienne si elle est meilleure.

Tout se passera bien, il n'y a aucune raison pour qu'il en soit autrement ! Il suffit d'appliquer les **consignes** suivantes : Attention ! Vous n'êtes plus en classe de 1<sup>o</sup> : la méthode "littéraire" de Français est inadaptée à la Philosophie.

En effet, cette méthode s'attache à la **manière** (forme) dont l'auteur s'exprime, tandis que l'explication philosophique ne se soucie que du **contenu** (fond) de la pensée de l'auteur. Du point de vue philosophique, les deux aspects sont largement dissociables.

Par exemple, peu importe que l'auteur pose une question "rhétorique", car il aurait pu exprimer la même idée par un procédé littéraire différent.

Ne dites pas : "L'auteur nous dit que...", d'abord parce qu'il y a de grandes chances que la suite soit une simple paraphrase, et non une explication, répétant ce que l'auteur a déjà dit ; ensuite parce que le terme "nous" indique que vous êtes centré sur le rapport affectif (supposé !) entre l'auteur et le lecteur. Surtout si vous avez le malheur d'ajouter quelque chose du genre : "L'auteur cherche à faire réagir son lecteur", ou : "...à convaincre son lecteur", ou encore plus naïvement : "...à montrer qu'il a raison." : abandonnez ce type de considérations, sensibles seulement à l'habileté du langage employé, à l'impact émotionnel de celui-ci, etc. !

Concentrez-vous plutôt sur le contenu, c'est-à-dire sur les procédés d'**argumentation**, non pas sur les procédés littéraires, mais sur la démarche d'esprit : comparaison ? Déduction ? Raisonnement par l'absurde ? Principe général, puis application de celui-ci à un cas particulier, ou l'inverse, du particulier au général ?, etc., tout dépend du texte.

Laissez donc de côté les remarques purement littéraires concernant les figures de style, notez-les simplement au brouillon afin d'être sûr de ne pas vous tromper sur le sens du texte.

Ce qu'il faut faire (en fait, même méthode, même démarche qu'à l'écrit) :

• **L'introduction :**

1. Indiquer le **thème** (de quoi le texte parle) avec précision, par ex. : "L'application de la loi", et non pas seulement : "La loi" ou "Le droit", pour un texte de THOMAS D'AQUIN dans lequel il est question de savoir si, conformément au droit de propriété, il faut rendre son épée à un fou, qui risque alors de faire des victimes innocentes.
2. Déceler le **problème** posé par le texte, à énoncer sous forme de question **précise** ; dans l'ex. précédent : "A-t-on le droit de désobéir à la loi ?".
3. Mettre la **thèse** de l'auteur en lumière (sa réponse à la question). Attention ! Ne pas confondre la thèse de l'auteur avec celle qu'il expose seulement, mais réfute ensuite ! Pour l'ex. précédent : dans certains cas particuliers, il faut appliquer les lois avec équité, c'est-à-dire avec discernement (ne pas rester prisonnier de la "lettre" du texte, mais tenir compte de son "esprit").
4. Dégager les **étapes du raisonnement de l'auteur** en faisant ressortir les procédés d'argumentation, c'est-à-dire en évitant la paraphrase (cf. ci-dessus), et en indiquant précisément les lignes concernées.

• Le **développement** est ensuite la reprise plus détaillée de ces "étapes".

La discussion critique (limites, faiblesses, omissions du texte, comparaison avec d'autres auteurs, etc.) doit être faite au fur et à mesure de l'explication, tout au long de l'entretien, mais l'explication reste primordiale : il ne s'agit pas de "démolir" l'auteur !

- La **conclusion** fait le bilan (non la paraphrase !) de la démarche de l'auteur ainsi que du jugement porté par le candidat grâce aux éléments critiques (cf. ci-dessus) distillés tout au long de l'explication (sans dire "je" !).

Au plan pratique : l'interrogation porte nécessairement sur l'**œuvre** ou les œuvres indiquées sur la "**Liste de textes**" (cf. **P.J.**). **Ensuite** seulement, l'examinateur peut éventuellement interroger le candidat sur l'ensemble du programme. 20 mn de préparation et idem pour l'entretien. Tenez-vous droit(e) mais sans raideur. Ni jambes croisées, ni trop écartées. Tenue correcte, mais pas endimanchée. Propreté, évidemment. Pas de grands gestes. Du calme et articulez. Langage plus improvisé qu'à l'écrit,

mais pas relâché pour autant : correct ! Ne rédigez pas tout : un oral n'est pas un écrit lu. Tenez-vous prêt(e) à indiquer une préférence pour votre interrogation (œuvre, passage) **si** le choix vous en est donné. Avant de commencer, demandez à l'examineur s'il désire que vous lisiez le texte.

**Se présenter** avec la susdite "Liste de texte" et accompagnée de l'ouvrage ou des ouvrages correspondants (ou de leur photocopie), et toujours avec la Convocation et une Pièce d'Identité.

M. KADDOUR